

École Saint-Henri

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école secondaire Saint-Henri définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Vision et valeurs : valeurs

Engagement
Efficacité
Bienveillance
Audace

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Une collaboration étroite avec nos partenaires ainsi que la mise en place d'activités de prévention soutiennent notre système d'intervention afin d'agir le plus rapidement pour épauler la réussite.

L'école a la volonté de répondre aux différentes problématiques en assurant une bonne collaboration avec les différents partenaires et ressources du quartier:

- CIUSS : Travailleuse sociale, infirmière scolaire;
- Université de Montréal : Accompagnement et recherches;
- REVDEC : Répit pour les élèves;
- YMCA : Alternative à la suspension;
- Motivation Jeunesse : Classes de soutien à la persévérance scolaire;
- Fusion Jeunesse : Activités diverses pour les élèves;
- PDQ 15 : Policiers sociocommunautaires;
- Cumulus (prévention toxico);
- BUMP (travailleurs de rue);
- Ancre des jeunes;
- Maison des jeunes, La Galerie;
- CJE : Partenariat dans le recherche d'emploi pour les élèves;
- Cybercap : Activités pour les élèves;
- RSEQ : Sport étudiant.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

(Ce texte présente à la fois les environnements interne et externe de l'école Saint-Henri, les deux aspects étant en interaction continue)

L'école secondaire Saint-Henri est une école secondaire d'environ 1200 élèves, riche d'une population scolaire composée de plus en plus de familles issues de l'immigration. Ces jeunes aux divers parcours migratoires utilisent déjà une ou plusieurs langues autres que la langue d'enseignement. De ce fait, une importante proportion d'élèves a une langue première autre que le français. L'ensemble du personnel s'intéresse d'ailleurs aux meilleures façons de prendre en compte cette richesse linguistique au service des enjeux d'apprentissage dans toutes les matières. L'apprentissage de notre langue demeure un enjeu primordial et la proportion d'élèves considérés comme étant vulnérables est élevée et préoccupante. C'est pourquoi les enjeux prioritaires auxquels le milieu réfléchit sont liés à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et, plus largement, la littératie.

Malgré les défis relevant de l'immigration, dont la méconnaissance du système scolaire québécois, de nombreux élèves et leurs parents valorisent l'éducation. L'école Saint-Henri célèbre la diversité, avec des élèves de tous horizons et une attention particulière à l'intégration de toutes nos clientèles. À notre école, la rigueur, la sécurité et la créativité cohabitent avec succès, avec comme préoccupation constante la réussite éducative de l'ensemble des élèves.

L'établissement d'enseignement

L'école a également le souci d'offrir une expérience scolaire stimulante pour soutenir la motivation et l'engagement des élèves en proposant aussi des parcours d'apprentissage variés répondant aux intérêts et besoins des jeunes. Plusieurs classes permettant des parcours adaptés aux intérêts et aux besoins de progression des élèves sont offertes à l'école, telles que:

- Des classes de mesure de soutien à l'apprentissage;
- Des classes d'intégration linguistique, scolaire et sociale (Accueil);
- Des classes de soutien linguistique (préparatoire à l'intégration au régulier);
- Des classes d'adaptation scolaire;
- Des classes de parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE);
- Des classes flexibles (environnement et pédagogie flexibles);
- D'autres mesures de soutien telles que l'enseignement -ressource, l'orthopédagogie et le co-enseignement sont aussi mises en place pour la réussite de tous

Tous ces groupes cohabitent dans un même environnement que l'on veut sécuritaire, soutenant et bienveillant. La diplomation et la qualification de tous sont au coeur de notre mission et, parallèlement, la valorisation des parcours scolaires adaptés aux besoins des élèves du milieu. Des actions sont déployées en ce sens, de même que des mesures qui visent à soutenir la persévérance scolaire en agissant sur les facteurs qui y sont associés.

Un vaste choix d'options telles que la robotique, la musique, les arts plastiques, le plein air et le perfectionnement sportif, est également offert. Une vie parascolaire riche, offrant à tous les élèves d'explorer divers champs d'intérêt, afin d'atteindre sa réussite éducative et de réfléchir à son orientation scolaire, est aussi disponible. Notre choix d'activités parascolaires, culturelles et sportives contribue à augmenter le sentiment d'appartenance envers notre milieu. Construite en 1972, en plein coeur du quartier Saint-Henri, notre école est d'ailleurs dotée d'installations sportives variées, permettant d'offrir aux élèves de nombreuses activités.

La différenciation de l'offre de soutien en réponse aux besoins de nos élèves est au coeur de la planification des services.

La réussite de tous

Un grand nombre de nos élèves vivent des situations de transition (arrivée au Canada, passage de l'accueil au régulier, passage primaire au secondaire, passage d'un groupe à effectif réduit vers un groupe régulier) lesquelles sont de plus en plus soutenues par des initiatives et des réflexions du milieu. Nous accueillons également des élèves avec des difficultés d'apprentissage, notamment dans nos classe de point de service AMPLI, destinées aux élèves avec une difficulté de langage. L'inclusion de tous les élèves demeure une préoccupation constante dans notre milieu.

Le personnel et la réussite éducative

L'école Saint-Henri compte sur une équipe-école engagée qui se mobilise autour de la réussite éducative des élèves. La relation positive entre les élèves et les membres du personnel compte d'ailleurs parmi les grandes forces de notre établissement. La mise en place de pratiques collaboratives et l'arrimage des pratiques d'intervention pour appuyer la réussite sont au coeur du développement professionnel de notre équipe.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- La stabilité du personnel
- La mobilisation du personnel
- L'offre de services complémentaires
- Les pratiques d'encadrement des élèves
- Les caractéristiques des relations entre les élèves et le personnel
- L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le taux d'élèves vulnérables
- L'indice de milieu socioéconomique
- Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- Le degré de motivation des élèves
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Le nombre d'expulsions de classe
- Le nombre d'élèves vivant une transition
- Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents
- Le nombre d'élèves qui accèdent à la formation générale en 4e secondaire
- Le taux de réussite aux épreuves uniques en 4e et en 5e secondaire
- Le niveau de compétence en lecture dans l'ensemble des matières
- La proportion d'élèves capables d'organiser son travail de façon satisfaisante

Annexe

Augmentation de 5% du nombre d'élèves ayant 70% et plus en français lecture

Résultats 21-22: 371/845 = 45%

D'ici juin 2027, cible de 50% d'élèves sans risque = l'équivalent de 41 élèves de plus

Augmentation de 5% du nombre d'élèves qui n'ont aucune règle de sanction manquante

Résultats 21-22: 234/362 = 65%

/

(109/190 élèves en 4e secondaire, 105/141 élèves en 5e secondaire, 11/18 en FMSS, 9/13 en FPT)

D'ici juin 2027, cible de 70% d'élèves qui n'ont aucune règles de sanction manquante = l'équivalent de 18 élèves de plus

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La diplomation et la qualification des élèves

Orientation : Augmenter le nombre d'élèves n'ayant aucune règle de sanction manquante.

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves qui n'ont aucune règle de sanction manquante pour la diplomation et la qualification de 65 % à 70 % juin 2027

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser Le niveau de compétence des élèves en lecture

Objectif : Augmenter le nombre d'élèves sans risque (avec 70% et plus) en français, lecture, de 45 % à 50 % Juin 2027